

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A PHOTOCOPIER OU À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE

VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION DOIT ÊTRE TOTALEMENT COMPLÉTÉ POUR ÊTRE PRIS EN COMPTE

www.oertli.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE

NOM-Prénom _____ Nom du chef d'entreprise _____

Adresse _____ Nombre de salariés hors apprentis

CP-Ville _____ Tél. _____ Port. _____

Adresse mail _____

N° SIRET

Code APE

N° TVA intracommunautaire



AUTRES RENSEIGNEMENTS

Le nom de votre organisme de prise en charge _____

Le nom de votre contact CERTLI (commercial, attaché technique) _____

Le nom de votre distributeur CERTLI _____

Votre statut : Spécialiste SAV Partenaire Distributeur Installateur

VOTRE COMMANDE

STAGES RGE				GAZ			PAC			CETD			BOIS			FIOUL			BRULIERS				SAV			DEMANDE
QCESI	QPAC	QB01Sair	QB01Seau	GCOND 35	GCOND 200	GTRAD	PAC AIR/EAU	CETD	BOIS	FCOND	QFIOUL	SAV F/G COND	BF120	BF1000	BG120	BG1000	SAV PART F/P	SAV PART GAZ	SAV PART PAC	TEC 01-14						

Cocher la formation choisie

Dates	Le(s) participant(s)			Indications concernant le stagiaire et l'entreprise		Montant HT	Montant TTC à payer (*)
	Nom	Prénom	Fonction dans l'entreprise	Salarié	Gérant non salarié		
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
TOTAL À PAYER (par chèque(s) ci-joint(s))							

* montant à libeller sur le chèque

Cachet de l'entreprise

Fait à _____ Le _____

OERTLI

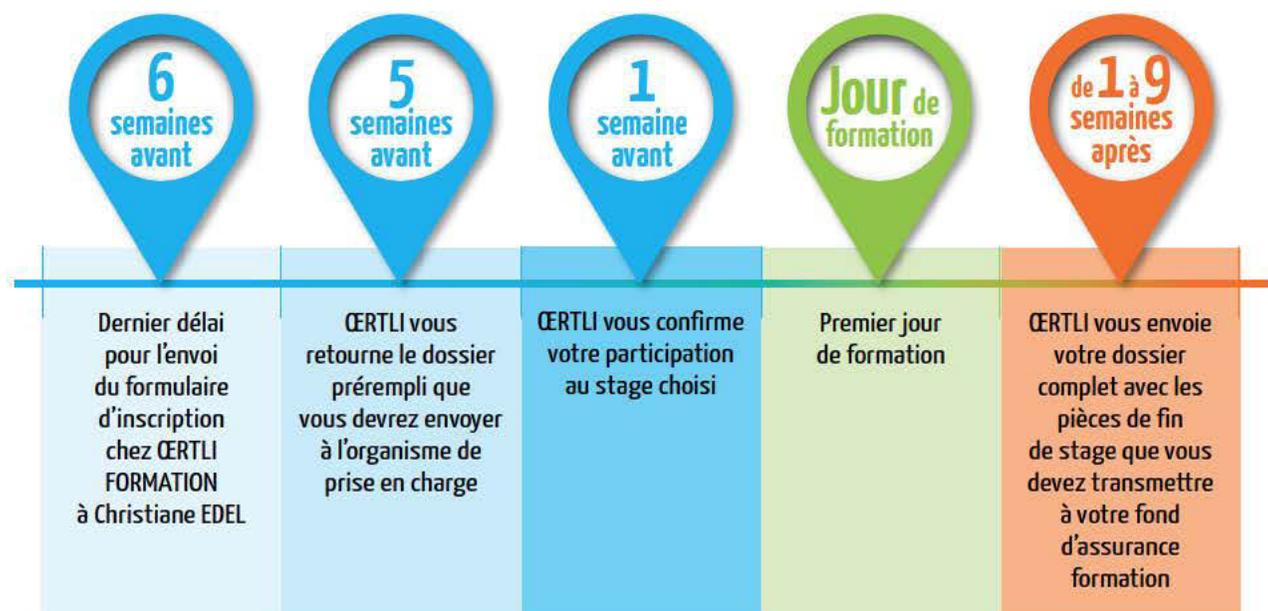
Signature

Merci de rédiger un chèque par type de formation commandé. Afin de valider votre demande de formation, ce bon de commande est à retourner, au plus tard **6 semaines avant la date de formation**, accompagné du ou des paiement(s) à :
CERTLI THERMIQUE SAS
Service Formation
2 avenue Josué Heilmann
BP 50018 - 68801 THANN CEDEX

CONTACTEZ-NOUS

Vos interlocuteurs CERTLI sont à votre disposition pour tout renseignement sur les modalités d'inscription :
Christiane EDEL - Tél. 03 89 37 62 46 / Fax 03 89 37 32 74 / e-mail : formation@oertli.fr

LES ÉTAPES INCONTOURNABLES



DOSSIERS DE PRISE EN CHARGE : QUELQUES INFORMATIONS

Chaque entreprise cotise auprès d'un fond d'assurance formation. Pour pouvoir bénéficier d'un remboursement, elle doit être à jour de ses cotisations et avoir envoyé une demande de remboursement avant la formation et avoir envoyé les pièces justificatives après la formation.

- Au niveau du processus pour le remboursement de la formation, il faut retenir :
- qu'il y a un dossier de prise en charge à remplir avant la formation avec des délais imposés par le fond d'assurance formation. L'entreprise doit avoir déposée impérativement son dossier de prise en charge au maximum 35 jours (5 semaines) avant le début de la formation. C'est pourquoi le bon de commande de l'entreprise accompagné du chèque doit être envoyé à CERTLI FORMATION au maximum 42 jours (6 semaines) avant le début de la formation, ce qui laisse le temps d'envoyer le dossier à l'entreprise qui le complète avec les pièces qui lui sont propres (fiche de salaire, INSEE...) et l'envoie ensuite à son fond d'assurance formation.
 - La deuxième étape est l'envoi du dossier après la formation dans un délai maximum de 63 jours (9 semaines) après la fin de la formation. Ce dossier comporte entre autre la facture acquittée (d'où l'importance d'avoir le chèque avant la formation). Là aussi, CERTLI FORMATION, dès lors que la facture est soldée, envoie les pièces de fin de stage à l'entreprise qui doit les faire suivre à son fond d'assurance formation.